

Docteur Robert ESKENAZI

SELARL de Chirurgiens dentistes

78 Bd Mireille Lauze

13010 Marseille

04-91-79-85-82

N° FINESS 13402551

BELLET EVELYNE

15 rue de la sariette

13012 MARSEILLE

Date de naissance: 53/1

N° sécu.: 253120506181253

Mutuelle: MUTUELLE GENERALE

N° de P.E.C. 92208

Fin de soins le 19/12/22

marseille le 19 Décembre 2022

Facture à acquitter, à l'établissement de santé, pour les soins dentaires de M. EVELYNE BELLET. Vous trouverez le détail de ces soins ci-dessous. Dans le cadre du conventionnement qui nous lie, nous vous prions de bien vouloir procéder au règlement de la part prise en charge par la complémentaire santé (à régler à la Selarl des Chirurgiens Dentsites, Dr ESKENAZI Robert).

	DENT	CODE	DESCRIPTION	MAT.	PANIER	PRIX	BASE	S.S.	MUT.	R.A.C.
1	35-36	LBLD010	Pose de 2 implants intraosseux	emax	H.L.	1 400,00	0,00	0,00	1 100,00	300,00
Total:						1 400,00	0,00	0,00	1 100,00	300,00

**SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES
DU BOULEVARD MIREILLE LAUZE**

78, Bd Mireille Lauze
13010 MARSEILLE
Tél. 04 91 79 85 82
477 882 685 R.C.S. Marseille

RÉPONSE PRISE EN CHARGE DENTAIRE

Praticien :

Nom: ESKENAZI ROBERT (134020551)
Adresse : 78 BD MIREILLE LAUZE
Code postal : 13010
Ville : MARSEILLE
Téléphone : 04 91 79 85 82
Fax : 04 91 25 57 81
Date de la PEC : 19/12/2022
Date de fin de validité de la PEC : 15/09/2023
Date de péremption de la PEC : 15/09/2023

Bénéficiaire:

Nom: BELLET
Prénom: Evelyne
N° Sécurité sociale : 2 53 12 05 061 812
Date et rang de naissance : 23/12/1953 - 1
Nom de l'org. complémentaire : STATUTAIRES

Réf. almeys : 10186864
PEC n° 92208
N° almeys : 2022121900092208

Taux : 70% Régime général

N° Dent	Nature de l'acte	Cotation CCAM ou NGAP	Acte non remboursé RO	Honoraires	Base de remboursement RO	Montant RO	Montant RC
35, 36	Implantologie	IMP	X	1 400,00 €	785,84 €	0,00 €	1 100,00 €

Montant total net TTC	1 400,00 €
Montant pris en charge par le régime obligatoire	0,00 €
Montant pris en charge par le régime complémentaire	1 100,00 €
Montant total à régler par l'assuré	300,00 €

Aucune réclamation ne sera prise en compte passé 6 mois à compter de la date de facture.
ATTENTION: Cette prise en charge doit être impérativement jointe à la facture.

Ce document est la propriété de l'assuré. Conformément à la loi informatique et liberté, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données auprès de son organisme complémentaire santé. Les praticiens peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès d'almeys - 46, rue du Ressort - 63967 - Clermont-Ferrand CEDEX 9.